

# HAITI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

VOL. LV, No. 22 New York : tel : (718) 812-2820; • Montreal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1) 43-63-28-10 5-12 novembre 2025

Fondé à New York,  
cet hebdomadaire est édité  
par la société  
Haïti-Observateur Group, Inc.  
www.haiti-observateur.ca  
Haïti-Observateur  
P.O. Box 356237  
Briarwood, NY 11435-6235  
Tél. (718) 812-2820  
haiti\_observateur@yahoo.com  
New York: \$1,00  
Partout ailleurs : 1,50 \$  
Haïti: 20 gourdes  
Tél. (718) 812-2820

## REBONDISSEMENT DU DOSSIER JOVENEL MOÏSE La cour d'Appel ordonne la comparution de Martine Moïse Aussi bien qu'un ex-Premier ministre et DG de la Police

Par Léo Joseph

Après des mois d'accalmie paralysant l'enquête sur l'assassinat du président Jovenel Moïse, le dossier connaît un rebondissement inattendu, qu'on dirait même spectaculaire. Mais dans le sens qu'on attendait. La Cour d'Appel de Port-au-Prince a la comparution de la veuve du

défunt chef d'État. Cette décision concerne également le dernier Premier ministre qu'il avait choisi, ainsi que le directeur de la Police nationale d'Haïti (PNH), qui était en poste sous son administration.

Alors que l'ex-première dame et ses supporters continue de mener, avec acharnement, la campagne, en vue de l'arrestation

de ceux qu'ils accusaient d'implication dans ce crime odieux perpétré dans la maison privée de l'ex-famille présidentielle, à Pèlerin 5, dans les hauteurs de Pétion-ville, au petit matin du 5 au 7 juillet 2022, cette haute institution judiciaire émis une ordonnance de comparution de la veuve de Moïse. Cette décision est prononcée également contre l'ex-

numéro 2 de l'Exécutif et ministre des Affaires étrangères, Claude Joseph. De même qu'à l'encontre de l'ancien directeur général

des États Américains (OEA), basée à Washington. M. Charles, évoluant désormais, dans le monde diplomatique, menait pai-

### LAUREN SAINT-CYR EN MISSION AU QATAR

#### Une autre délégation pléthorique, per diem à gogo Stratégie pour remplir les poches des gros bonnets

Par Léo Joseph

En voyage officiel au Qatar, à la tête d'une autre délégation pléthorique, Laurent Saint-Cyr, actuel président du Conseil présidentiel de transition (CPT), s'attire les critiques des journalistes. Il est pris pour cible, sous l'accusation d'avoir fait ce déplacement en dépit du passage de l'ouragan « Mélissa » le Grand Sud, le Sud-Est, les Nippes, et moins intensément and d'autres régions du pays, Mais un tel déplacement entre dans le cadre de la stratégie de l'administration multicéphale pour précipiter l'enrichissement



Ex-Premier ministre Gary Conille était parti en visite officielle à Qatar, laissant derrière lui plus de 115 cadavres de personnes assassinées par les gangs. Que les morts ensevelissent les morts.

des membres du gouvernement en place, avant la fin de son mandat.

En effet, il faut bien comprendre que cette dernière vague de politiciens, surtout ceux amenés au pouvoir, après l'assassinat de Jovenel Moïse, insisté sur les décideurs internationaux pour que soit créée le système d'Exécutif multicéphale. Seul moyen de s'enrichir dans l'espace de temps que dure l'administration intérimaire. Dans la mesure où la préoccupation première des acteurs politiques impliqués dans la conclusion des différents « ac cords »

Suite en page 2



Martine Moïse et Claude Joseph, à sa gauche, venue de Miami aux obseques de son mari.

ral (DJ) Léon Charles. Ce dernier a été, immédiatement après sa mise en disponibilité comme chef de la PNH, nommé représentant d'Haïti auprès de l'Organisation

siblement sa vie, à l'abri du brouhaha engendré par les différentes démarches en cours, en Haïti, autour de l'enquête sur la mort

Suite en page 2

### LE DÉBAT SUR L'ARRESTATION DE ROGER LAFONTANT

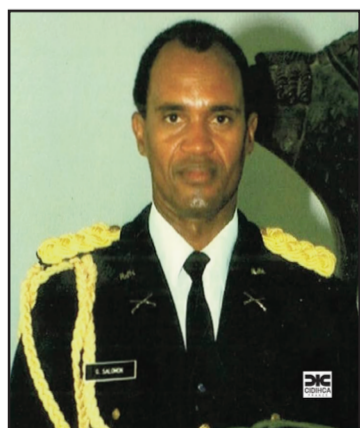
#### Messages internautes adressés à Maître Maurice Célestin-Noël

Message du vendredi 17 octobre 2025

LA VICTOIRE A BEAUCOUP DE PÈRE

Par Me Maurice CELESTIN-NOËL LECHAPEAUTEUR

Une interview de l'ex-major Gérard SALOMON accordée au journaliste Valério SAINT-LOUIS nous a offert l'occasion d'expérimenter une nouvelle fois le mot de feu Président John F KENNEDY qui disait que « La victoire a cent pères tandis que la



Capitain retraité Gérard Salomn

défaite est orpheline ». Il n'y a pas de propos à refléter meilleure vérité que celui-là, chez nous en particulier, où la recherche du « Premier en tout » est connue, consacrée.

La primeur, même dans le mal, est souvent revendiquée. Mais il est à remarquer que quand un fait, que quand un événement s'accompagne de préjudices, de conséquences, il en est tout à fait différent. Par exemple, on ne saura jamais qui a tué Jovenel

Suite en page 3



Eriq Prince, hied as a security expert, also hired as a tax collector for the Haitian Government on the Dominican border.

ed in the paper's issue of last October 22 –What's being con-

## HAPPENINGS! FROM THE DESK OF RAY JOSEPH Haiti's future mortgaged

Following up with the subject raised in the title of the last HAPPENINGS column, which appear

cocted for Haïti—, we take the liberty of saying that the country's future is mortgaged.

Considering that February 7, 2026, is just three months away and the mandate of the Council of Presidential Transition (CPT) will end on that date, we're concentrating on some decisions taken by the international community, which portend a takeover of Haïti by foreign entities, thus continuing the experiment about governance of the country imposed by the international community with the 9-member CPT, of which 7 members have voting rights and 2 are observers.

AS was reported, last week, a "Gang Suppression Force" (GSF) with personnel of 5,500,

Continued to page 7

# REBONDISSEMENT DU DOSSIER JOVENEL MOÏSE

## La cour d'Appel ordonne la comparution de Martine Moïse

### Aussi bien qu'un ex-Premier ministre et DG de la Police

rt infligée au chef d'État. Bien que Léon Charles assume sa nouvelle fonction, avec bonheur, sous le chapeau du diplomate qu'il était devenu, ses détracteurs, dans son pays, y compris l'ex-première dame, n'arrêtaient pas de demander sa tête.

D'autre part, dans le monde des détracteurs de Léon Charles ont agité des rumeurs autour de ce qui est qualifiées d'« agissement bizarres » de sa part, durant les heures d'invasion de la résidence présidentielle par des anciens militaires colombiens arrêtés dans l'aire de Pétienville, qui ont été mis en état d'arrestation, incarcérés et accusés d'avoir perpétré le crime. Aucun lien n'a encore été établi, en ce qui concerne l'existence de complicité entre policiers haïtiens et les étrangers, ou encore entre des personnes croupissant en prison avec les présumés assassins de Jovenel Moïse.

De son côté, Claude Joseph, qui était également sous les projecteurs des partisans de Martine Moïse, bien qu'il soit sous le coup d'accusations de participer

à ce crime, par des partisans du défunt n'ayant pas de bonnes relations avec cette dernière. Car il existe plusieurs tendances, dans le monde des revendicateurs de la recherche de la vérité sur l'assassinat de Jovenel Moïse. À noter que, quoique discrets, par rapport aux accusations trempant la veuve de ce dernier à sa mort, des membres de la famille du défunt associés à nombre de ses amis, braquent l'index sur Mme Moïse, dans l'assassinat du président.

#### Martine Moïse jugée toujours proche de Claude Joseph

Certains revendicateurs de l'enquête « réellement approfondie », sur cet assassinat, déclaraient, depuis des années, qu'il existe un lien dans ce crime, qui unit Claude Joseph à l'ex-première dame. Ces derniers en veulent pour preuve ce qu'ils qualifient de « proximité », qui a toujours existé entre les deux, particulièrement depuis l'assassinat du président.

Il semble que de telles accu-

sations aient été jugées crédibles par les juges de la Cour d'appel, au point de croire qu'il existe suffisamment d'évidences permettant d'interroger Mme Moïse, MM. Joseph et Charles.

#### Martine Moïse, un suspect en cavale ?



Ex-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Jovenel Moïse, convoqué par la Justice, en Haïti, au sujet de l'assassinat de son feu patron.

Pris à lui seul, le cas de Martine Moïse pourrait avoir quelques complications. Car objet d'une convocation judiciaire, dans le dossier de son défunt mari, cette

dernière ne s'est jamais donnée la peine de se présenter par-devant le juge d'instruction. Vivant hors d'Haïti, à Miami, d'aucuns pensent qu'elle s'y serait établi, en vue de mettre de l'espace, entre la Justice haïtienne et elle. Aussi se faisait-elle représenter par ses avocats en Haïti, s'assurant qu'elle serait hors de portée à tout juge instructeur, agissant au nom de la Justice haïtienne, qui aurait l'intention d'effectuer une prise de ceps à son encontre.

En effet, selon des experts juridiques haïtiens, le cas de Martine Moïse serait de nature à faire évoquer une certaine particularité, par un magistrat « juridiquement pointilleux », qui n'aurait pas voulu passer l'éponge sur l'agissement de l'ex-première dame par lequel elle avait boudé une convocation d'un juge d'instruction relatif à ce même dossier.

Mais cela ramène à un dossier antérieur, celui du défunt bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince, Me Montferrier Dorval, Il faut abattu, un soir, alors qu'il rentrait chez lui,

dans le même quartier que le couple présidentiel, à Pèlerin 5.

En moins de 5 minutes de cet assassinat crapuleux, Martine Moïse était en possession de la vidéo du crime, qu'elle avait reçue des assassins. Convoquée, à cette occasion, par un juge d'instruction, l'ordonnance fut boudée par elle, couverte par l'influence de son mari. Cela s'appelait alors « *Bouder la Justice* ». De toute évidence, le nom de cette attitude ne diffère pas aujourd'hui. Mais aujourd'hui on dira que l'ex-première dame a récidivé dans le dossier de son mari.

Dans de telles conditions, comment sera traitée la non-comparution de Mme Moïse par-devant le premier juge d'instruction ?

Dans ce pays où la justice se laisse marchander ou bien est accordée « *au plus offrant et au dernier enchérisseur* », il est possible que chacun, selon ses moyens soit en mesure de contourner, ou d'envoyer ces injonctions aux calendes grecs. L.J.

# LAUREN SAINT-CYR EN MISSION AU QATAR

## Une autre délégation pléthorique, per diem à gogo

### Stratégie pour remplir les poches des gros bonnets

Suite de la page 1

ayant accouché des régimes intérimaires, est l'enrichissement, par tous les moyens, à l'intérieur de la durée de l'intérim, il est nécessaire d'aménager le temps et les opportunités pour que chaque membre du gouvernement puisse ramasser sa fortune.

Dans le cadre de ces arrangements, les gros bonnets du régime, les membres de l'Exécutif multicéphale, qui s'octroient, cha-

cun/chacune, les responsabilités présidentielles, se font également jouir de privilèges attachés à leurs titres respectifs. De ce fait, lors des « *visites officielles* », la délégation est formée de plus grandes tailles possibles, afin d'assurer le maximum de bénéficiaires éventuels.

#### Sous le régime multicéphale, plus de voyages officiels possibles

Bien que les grosses légumes du

pouvoir se donnent de multiples opportunités de détournements de fonds publics, ces mercenaires arrivés au pouvoir, au sein duquel de telles dérives sont presque unanimement pratiquées, les décideurs s'ingénient à multiplier les visites officielles. Cela va de soi ! Au rythme de celle-ci, sous l'administration multicéphale intérimaire, chaque conseiller tournant se donne l'occasion d'effectuer au moins trois visites officielles.

Quant au dernier président du CPT, en l'occurrence Laurent Saint-Cyr, la presse locale haïtienne le fait passer pour un « *pi geon voyageur* ». Après son déplacement, à New York, dans le cadre du 80<sup>e</sup> Assemblée générale de l'ONU, au mois de septembre, il a effectué plus de quatre déplacements officiels additionnels.

Il semble que M. Saint-Cyr ait effectué plus de déplacements officiels que ses prédécesseurs. Il faut attirer l'attention aussi sur le fait qu'à ce stade, l'administration multicéphale intérimaire se soit révélé plus avares d'informations, par rapport aux voyages officiels, que dans le passé. À cet égard, les

autorités pourraient vouloir tenir la presse dans le noir, au sujet des nombreuses délégations que les membres de l'Exécutif mènent avec eux. Parce que les journalistes haïtiens, fouinant à la recherche

#### Pourquoi jeter la pierre à Laurent Saint-Cyr quand il agit comme ses prédécesseurs ?

Bien que partir en voyage officiel, à l'étranger, soit une décision irréfléchie, que tout dirigeant responsable devrait éviter à tout prix, mais jeter la pierre à Laurent Saint-Cyr, pour cette raison, pourrait être qualifié d'injuste. Puisque, à cet égard, il ne se comporte pas différemment de ses prédécesseurs ?

En effet, sous prétexte d'effectuer une visite officielle au Qatar, à la recherche d'aide pour la Police nationale (PNH), Gary Conille, le prédécesseur d'Alix Didier Fils-Aimé, presque consécutivement à l'exécution de plus de 115 personnes, à Pont-Sondé. Dans le département de l'Artibonite, par le gang « *Gran Griff* »,

dirigé par Luckson Élan. Cet acte criminel, commis le 3 octobre 2024, n'avait pas déterminé M. Conille à ajourner son déplacement.

Au fait, Gary Conille était parti avec son sa délégation ainsi que la ministre des Affaires étrangères, Dominique Dupuy, et la sienne. Une délégation composée d'au moins une trentaine de personnes avait fait le voyage avec le Premier ministre. Gary Conille n'avait pas jugé nécessaire d'ajourner son voyage à Qatar pour partager le deuil avec les familles endeuillées et afin de faire preuve de solidarité avec celles-ci. Selon toute vraisemblance, tous les bénéficiaires de per diem s'étaient ligüés pour faire maintenir le voyage. « *Sa k antre pa soti* », la somme des montants, déjà décaissés, personne, y compris Conille, ne voulait perdre ce manque à gagner, en acceptant que cette somme soit retournée à la caisse de l'État.

Si, dans l'esprit de s'enrichir, le plus rapidement possible, les chefs de l'Exécutif ayant occupé

Suite en page 4

DE BROSSÉ & STUDLEY, LLP

**Richard A. De Brosse**

Attorney at Law

ACCIDENTS \* REAL ESTATE MAL-  
PRACTICE

182-38 Hillside Avenue (Suite 103)

Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

# LE DÉBAT SUR L'ARRESTATION DE ROGER LAFONTANT

## Messages internautes adressés à Maître Maurice Célestin-Noël

Suite de la page 1

MOÏSE. Difficile de connaître le pourquoi et le comment de la mort du feu Président John F. KENNEDY.

Aussi, n'est-il pas vraiment tortueux de chercher à savoir exactement qui avait procédé à l'arrestation de feu docteur Roger LAFONTANT? Une arrestation qui demeure un baroud d'honneur pour celui qui en serait l'auteur et non un acte punissable. L'acte est tellement d'une allure glorieuse qu'il fait l'objet d'une vraie polémique entre deux ex-officiers de l'Armée démobilisée d'ARISTIDE.

D'un côté, l'ex-général Acédius SAINT-LOUIS ne cesse d'affirmer qu'il serait celui qui aurait l'honneur de maîtriser *l'important médecin-homme politique*, alors que, de l'autre côté, l'ex-major Gérard SALOMON persiste à dire que c'est à lui que revenait l'historique, voire l'héroïque action d'éviter, sinon une guerre civile, du moins un bain de sang au pays, par l'arrestation du fauteur de trouble Roger LAFONTANT. Il l'a dit, il le maintient, il le signe et l'a même consigné dans deux livres qu'il a publiés. Plus est : dans diverses interviews il rectifie, pour qui veut l'entendre, que c'est lui l'auteur de l'arrestation du docteur Roger LAFONTANT et non le général Acédius SAINT-LOUIS.

Alors... en qui croire ? Au major SALOMON ou au général SAINT-LOUIS, qui n'a jamais rien dit en opposition à ce que laisse croire le signataire des deux livres qui font état de la question qui jette tant de doutes sur cette tranche d'histoire importante ? Sur ces faits et gestes, qui ont jalonné la vie nationale et qui méritent d'être élucidés, SALOMON reste ferme et calme, comme la force, sur ses déclarations. Le général Acédius SAINT-LOUIS, de son côté, tient son silence de plomb quand il ne prend pas plaisir à décrire son *«épopée»*, comme une victoire sur son ennemi juré à qui il avait promis de partager, avec lui, une tasse de café amer. Malheureusement, SALOMON veut lui ravir cette joie immense. Mais toujours est-il que la phrase de KENNEDY conserve toute sa force, surtout quand on considère que ces

deux frères d'armes se battent, non contre les gangs armés, qui sèment le deuil au sein de la société, mais pour la gloire d'avoir mis fin à un coup de force concocté par un individu, trop assoiffé de pouvoir, qui a, d'ailleurs, payé de sa vie cet amour trop intense

« *La victoire a beaucoup de pères tandis que la défaite est orpheline* ». C'est vrai. Qui a tué Jean-Jacques DESSALINES ? Qui ont fait exploser le Palais national où a péri le président Cincinnatus LECONTE ? Qui a donné l'ordre de tuer le docteur Roger LAFONTANT dans sa cellule de prison ? Qui a exécuté cet ordre ? Réponse difficile à trouver, car les actes lâches sont également orphelins.

Me Maurice CELESTIN-NOËL LECHAPEAUTEUR  
rmaurice.celestin@gmail.com  
17 octobre 2025

Message du mardi, 21 octobre 2025

**LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL PROSPER AVRIL SE PRONONCE**

**Par Me Maurice CELESTIN-NOËL LECHAPEAUTEUR**

Message # 1

L'arrestation du docteur Roger LAFONTANT fait naître, aujourd'hui encore, des controverses. Au cours d'une interview de l'ex-major Gérard SALOMON accordée au journaliste Valério SAINT-LOUIS, pour présenter son dernier livre, l'ex-officier des Forces armées d'Haïti (FADH) est revenu avec assurance sur le fait que c'est lui, et de son propre chef, sans avoir reçu ordre de quiconque, qui avait, non sans risque, procédé à l'arrestation du docteur Roger LAFONTANT, contrairement aux assertions du Général Acédius SAINT-LOUIS, qui a voulu faire croire qu'il était celui qui sauva la République. L'écoute du face à face devant le micro de monsieur SAINT-LOUIS m'a porté à intervenir dans le débat par un texte titré *« LA VICTOIRE A BEAUCOUP DE PÈRES »*.

Ce texte a apparemment suscité un vrai remous au sein de l'opinion, au point que le Président Prosper AVRIL, dans une gentille note qu'il m'a adressée et dont j'accuse ici réception, a jugé opportun de se prononcer sur la question en soutenant que : *« et l'un et l'autre avaient raison »*.

Les deux, à son avis, avaient joué un rôle important dans le dénouement de cette crise qui aurait pu causer un tort immense au pays. L'opération, d'après lui, était de grande importance. À la vérité de si grande importance qu'elle provoque, après tant d'années, un houleux débat qui porterait le Général AVRIL à vouloir faire la part des choses en disant : *« (...) les deux ont eu raison quand ils revendiquent la paternité de l'arrestation du docteur Roger LAFONTANT lors de son coup de force raté contre le gouvernement provisoire de madame Ertha Pascale TROUILLOT »*.

À bien considérer, à part que le Général ne s'est pas souvenu que, biologiquement parlant, l'enfant ne peut avoir qu'un père, ses propos paraissent contraires à la version des faits rapportés par l'ex-major SALOMON qui semble rester convaincu de la justesse de ses déclarations. C'est d'un ton ferme, en effet, que l'ex-major SALOMON, tout au cours de l'entretien, a fait savoir que c'est lui qui avait maîtrisé le docteur LAFONTANT, l'avait mis en état d'arrestation et l'avait personnellement conduit au Grand Quartier Général, sans avoir reçu d'ordre de qui que ce soit. Pour lui toute version contraire constitue une atteinte flagrante à la vérité et à la réalité des faits, tels qu'il les a vécus. Signalons que l'ex-major SALOMON, dans son interview, n'a pas manqué de souligner que, ce jour-là, tous ses supérieurs hiérarchiques s'étaient mis à couvert. Il affirme clairement avoir cherché en vain à les joindre par téléphone. Ils étaient tous introuvables. Ils s'étaient présentés seulement quand le danger avait été conjuré. En tout cas, rien de surprenant car c'est le propre de l'homme haïtien... Vrai marron, digne du nom.

Une raison de plus pour donner acte à feu Président John F. KENNEDY pour son mot : *« la victoire a cent pères tandis que la défaite est orpheline »*. Tout compte fait, dans cette grande confusion, on est à se demander que cette action salvatrice, si sa finalité devait être la prison, ne passerait-on pas toute une éternité à en rechercher l'auteur ?

Me Maurice CELESTIN-NOËL  
LECHAPEAUTEUR  
rmaurice.celestin@gmail.com

Message du mardi 1er octobre 2025

**Ma première réponse à Me Maurice CELESTIN-NOËL LECHAPEAUTEUR**

21 octobre 2025

Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre texte lucide, courageux et profondément civique. Votre intervention, dans ce débat de mémoire, autour de l'arrestation du docteur Roger Lafontant, honore la rigueur intellectuelle et le sens de la justice que vous incarnez depuis toujours. Votre plume, à la fois incisive et respectueuse, a su poser les jalons d'une vérité historique que le tumulte des récits concurrents tend parfois à brouiller. En citant le mot célèbre du président John F. Kennedy — *« la victoire a cent pères tandis que la défaite est orpheline »* — vous avez su rappeler avec élégance que la mémoire d'un acte de service ne se partage pas à la légère, surtout lorsqu'il s'agit d'un moment de bascule pour la République.

Je vous remercie également pour avoir reconnu, dans votre commentaire, la fermeté de ma position et la sincérité de mon témoignage. Ce jour-là, dans le silence des hiérarchies et l'urgence du devoir, j'ai agi selon ma conscience, sans ordre, mais avec responsabilité. Ce n'est ni orgueil ni revanche, mais fidélité à la vérité vécue.

Quant à la note du président Prosper AVRIL, dont vous faites mention, je la reçois avec respect. Son souci d'apaisement est légitime, mais je reste convaincu que la clarté des faits est une exigence de transmission. Car ce n'est pas tant la paternité de l'acte qui importe, mais la capacité à en tirer une leçon pour les générations à venir : celle du courage solitaire, du service sans calcul, et de la fidélité à la République.

Et, afin que nul n'en ignore, je tiens à souligner que la présidente Ertha Pascale Trouillot elle-même m'a adressé une lettre de gratitude, reconnaissant officiellement mon rôle dans le dénouement de cette crise. Ce témoignage, que j'ai classé religieusement dans mes archives, demeure, pour moi, une marque indélébile de reconnaissance institutionnelle et de vérité historique.

Enfin, je précise que j'ai personnellement conduit les prévenus au Grand Quartier Général des Forces armées d'Haïti, non seulement pour assurer leur mise en sécurité, mais surtout pour rassurer les généraux sur ma loyauté institutionnelle. En ce moment critique, il était essentiel de démontrer que je n'étais pas un révolutionnaire, ni un homme de faction. Car, de l'autre côté, je faisais

face à la pression insistante de l'équipe du président élu, qui aurait souhaité orienter l'opération selon ses intérêts. J'ai résisté à cette pression, fidèle à mon serment de soldat et à l'éthique du service républicain.

Merci, cher Maître, pour votre soutien, votre vigilance, et votre engagement dans cette œuvre de mémoire. Que votre parole continue d'éclairer les zones d'ombre de notre histoire, et de rappeler que le civisme commence par la reconnaissance des actes justes.

Avec toute ma considération et mon respect,

Gérard Salomon

Ingénieur d'énergie renouvelable, ex-major des Forces armées d'Haïti

Commandant du Corps des engins lourds

En exil, au service de la transmission civique

**Se pa zam ki fè youn bon solda,**

**se misyon li ki esansyèl ! 🙏**

Message # 4 du mardi 21 octobre 2025

**Commentaire sur l'assassinat du Dr. Roger Lafontant Par Carl-Henri Yedidiah Gomez**

Mon cher Maurice,

Tu as fait un coup de maître en engageant l'ancien commandant des Forces armées à revendiquer sa position par rapport au coup d'État tenté par le docteur Roger Lafontant. Néanmoins, les détails demeurent troublants.

Selon Salomon, il aurait procédé à l'arrestation de Lafontant, au Palais national, alors que celui-ci était entouré de ses compagnons. Aucun coup de feu n'aurait été tiré, bien que l'enjeu fût considérable.

Comment, dès lors, Lafontant est-il parvenu jusqu'au Palais national ? Qui lui a permis d'entrer sur le terrain ? Qui commandait la Garde prétorienne nationale ? Qui l'a reçu au Grand Quartier Général ? Qui a ordonné son transfert à la prison des Casernes ? Et enfin, qui commandait les Casernes ?

Salomon semble vouloir se laver les mains, à la manière de Ponce Pilate. Mais l'Histoire ne se fabrique pas : elle vit d'elle-même, en dehors de toutes distorsions. Elle demeure de nature objective et rend vains les efforts des révisionnistes.

« *La victoire a cent pères, mais la défaite est orpheline* ».

Les zones d'ombre de l'Histoire finiront par être éclairées. Elles n'existent que pour masquer les manœuvres louches de ceux qui cherchent une immunité insaisissable. Comme l'a dit Castro : *« L'Histoire dira le reste »*

Suite en page 4

## HAÏTI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée :  
haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

# LE DÉBAT SUR L'ARRESTATION DE ROGER LAFONTANT

## Messages internautes adressés à Maître Maurice Célestin-Noël

Suite de la page 3

ste ».

Il ne reste plus qu'à Salomon et à ses compères de transformer leur mémoire sélective en vérité historique.

Tout l'honneur revient à Maurice Célestin, l'auteur de cette investigation, qui jette encore plus de lumière — et d'ombre — sur la mort du Dr. Roger Lafontant, assassiné dans une prison d'État.

Je n'accorde pas, à Lafontant, le statut d'un martyr. En tant qu'ancien ministre de l'Intérieur, il consultait, *mambos et houn-gans*, avant de prendre des décisions concernant le pays. Son assassinat illustre, avec une ironie tragique, la faillite morale et politique du vodou en Haïti, incapable de protéger même ceux qui prétendaient en tirer leur pouvoir.

Carl-Henri Yedidiah Gomez  
21 octobre 2025

Message du mercredi 22 octobre 2025

**Maître Célestin publiant ma réponse, Attn : M. Henri GOMEZ**  
**L'ex-major Gérard Salomon précise pour mon ami Carl Henri Gomez**

**Par Me Maurice Célestin-Noël, Lechapeauteur**

*Je publie, ci-dessous, les précisions apportées par l'ex-major Gérard SALOMON, en guise de réponse à mon excellent ami Carl Henri GOMEZ, toujours à la recherche des sources de vérité. À la vérité, Carl Henri a toujours été épris de justice et de vérité, justice et vérité qui se donnent la main pour combattre l'arbitraire.*

**Lisons l'ex-major Gérard SALOMON**

Bonsoir cher maître,

L'histoire officielle, souvent fragmentaire ou édulcorée, laisse dans l'ombre des zones cruciales de compréhension. Pourtant, derrière les apparences et les silences, les faits demeurent précis, vérifiables, consignés.

Comme rectification, je tiens à préciser que je ne sais rien de l'assassinat du Dr Lafontant. Je ne peux répondre qu'aux questions relatives à son arrestation et je le fais, à tout prix, par devoir de vérité. C'est dans cet esprit de rigueur et de transmission que je rétablis les circonstances exactes de son intrusion au Palais national. En réalité, Lafontant bénéficiait de la complicité du commandant de la Garde résidentielle et de l'adjudant mécanicien Éric Sylla, responsable des blindés.

C'est ce dernier qui lui a mis à disposition un V-150, un véhicule sans munitions, ni techniciens capables d'en manœuvrer les armes embarquées.

Mon unité, elle, a procédé à des tirs tactiques dans la périphérie du Palais. Non pour verser le sang, mais pour produire un effet psychologique. Nous avions la supériorité des forces, et notre stratégie visait à contenir l'intrusion sans affrontement direct.

Monsieur Gomez, comme tout lecteur attentif, retrouvera les réponses à ces interrogations dans mon livre *L'armée d'Haïti Mécanique des coups d'État : Un officier en vigie*, publié par CIDIHCA France. « *Qui l'a reçu au Grand Quartier Général ? Qui a ordonné son transfert aux Casernes ?* ». Tout est consigné, sans fioritures ni omissions.

Ce récit n'est ni une revendication, ni une justification. C'est un devoir de mémoire. Dans les méandres de l'histoire haïtienne, chaque détail compte — surtout ceux que l'on a voulu taire ou travestir. En tant qu'officier en vigie, j'ai choisi de consigner les faits, non pour raviver les blessures, mais pour éclairer les consciences.

L'arrestation de Lafontant, les complicités, les tactiques, les silences et les responsabilités : tout cela appartient à une vérité

que je me dois de transmettre, sans fioritures ni omissions. Car transmettre, c'est résister à l'effacement. Et résister, c'est servir. Merci !

G. Salomon  
21/10/2025 <sup>a</sup>

**Message # 6**  
**L'ex-Ambassadeur Raymond Alcide Joseph a aussi répondu ainsi :**  
**Mercredi 22 octobre**

Bonsoir,

En lisant la controverse concernant le rôle qu'a joué le major Gérard Salomon, dans la soirée du 6 janvier, jusque dans la matinée du 7, dans le coup d'État de Roger Lafontant, contre la présidente Ertha Pascal Trouillot, j'apporte cet éclairage, à toutes fins utiles. Chargé d'Affaires, avec rang d'Ambassadeur, à Washington, représentant la présidente Trouillot, auprès de la Maison Blanche, ainsi qu'à l'Organisation des États Américains (OEA), ayant son siège à la capitale américaine, j'étais en contact avec les autorités, surtout américaines, en vue de faire échouer le coup d'État de Lafontant.

Dans la soirée du 6 janvier, j'avais contacté, au téléphone, l'Ambassadeur américain Alvin Adams, dit *Bourik Chaje*, pour m'enquérir des faits concernant

le putsch, qui faisait déjà la une. Il m'a convaincu que les révoltes a fait échec, que je pourrais en faire l'annonce. Et le *New York Times* l'avait rapporté, le tout en me citant. S'exprimant en anglais, l'Ambassadeur Adams m'avait dit : « *We could go to the Palace and pick them all up tonight, but we don't want to break any lights. We'll pick them all in the morning. You can use that information* ». Pourquoi était-il aussi affirmatif ? Parce que le major Salomon et ses hommes de l'unité « *Engins Lourds* », aux Csermes Dessalines, juste à côté, avaient déjà maîtrisé Lafontant avec ses acolytes.

Via Son Excellence Ertha Pascal Trouillot, j'ai rencontré, en personne, le major Salomon, lors d'une de ses visites à New York, venant d'Ohio, où il habite actuellement. L'on s'est donné l'accolade, et lui de me dire : Enfin, je rencontre le partenaire, qui opérait à Washington, pendant qu'au Palais National, à Port-au-Prince, j'accomplissais la tâche, savoir l'arrestation de Lafontant, mettant fin au coup d'État.

Depuis lors, Gérard et moi sommes amis, en contact régulièrement.

En toute sincérité,  
Raymond Alcide Joseph

# LAUREN SAINT-CYR EN MISSION AU QATAR

## Une autre délégation pléthorique, per diem à gogo

### Stratégie pour remplir les poches des gros bonnets

Suite de la page 2

é le poste, avant Laurent Saint-Cyr n'ont pas annulé leurs visites officielles, à l'étranger, comment vou drait-on que celui-ci sacrifie ses avantages, surtout quand il s'agit d'une somme décaissée à son profit et aux membres de la délégation qui l'accompagne. On peut parier que personne au sein de celle-ci n'accepterait, de cœur joie, de renoncer à ce déplacement. En effet, ici encore, et encore une fois, les bénéficiaires de per diem ne peuvent pas s'empêcher de dire : « *Sak soti pa rantre* » !

**Per diem sous l'administration intérimaire multicéphale**

Dans la gouvernance opaque, dans laquelle évolue l'équipe CPT-Premier ministre Alix

Didier Fils-Aimé, les informations relatives au barème de per diem accordé aux délégations devant voyager, en visite officielle, à l'étranger reste confidentiel. Si Michel Martelly en avait doublé le taux en vigueur sous René Préval, dans l'ignorance des tarifs adoptés par l'actuel actuellement au timon des affaires, on ne peut se référer qu'aux derniers montants.

En effet, sous l'administration de Sweet Mickey, le premier à n'afficher aucune gêne à « *gruger* » le peuple haïtien, il a été décidé d'« ajuster » les montants « *proportionnellement aux taux d'inflation à l'étranger* ». Aussi le per diem octroyé aux fonctionnaires partis en mission officielle à l'étranger s'exprime comme suit : Le président de la République reçoit USD 20 000 /

\$/jour et USD 10 000 \$/ ; les autres membres de la délégation touchent USD 7 500 \$/jour.

À ce rythme ces voyageurs s'entendent entre eux pour prolonger leur séjour, à l'étranger, même quand ils profitent de leur séjour à l'étranger pour visiter des parents ou des amis. De telles décisions sont prises, à cœur joie, parce que les dépenses se fonds, comme l'a caractérisé un journaliste, « *aux frais de la princesse* ».

Il est opportun de préciser, également, que les personnes regroupées au sein des délégations parties en mission à l'étranger ne dépensent même pas la moitié des montants touchés comme frais de séjour à l'étranger. Car ils s'arrangent toujours de se loger dans des hôtels dont les chambres coûtent bien moins cher que ceux

sur lesquels sont basés les structures du per diem. Au fait, il y en a même qui réussissent à prendre logement chez des parents ou des amis. Surtout ceux qui ont été intégrés au sein des délégations, à l'instigation d'un « *gros chef* », sans avoir aucune obligation de participer aux rencontres tech-

niques bilatérales.

Tout ce qui transpire ici entre dans le cadre de cette vaste conspiration orchestrés par des dirigeants malhonnêtes, voir criminels, qui n'ont qu'un seul objectif, au sein de l'administration publique : s'enrichir par tous les moyens. **L.J.**





## DANS LA COMPÉTITION DE LA COUPE DU MONDE 2026

# Haïti est obligée de gagner sa qualification

Par Jacques Brave

### CALENDRIER

13 novembre : Haïti VS Costa Rica

18 novembre : Haïti VS Costa Rica

### CLASSEMENTS

1-Honduras, 8 pts ;

2-Costa Rica, 6 pts ;

3- Haïti, 5 pts ;

4- Nicaragua, 1 pt.

C'est le plus attendu Mondial, depuis l'existence de la compétition en 1930. Pour la première fois de l'histoire, une Coupe du monde réunira 48 pays participants, soit presque un quart des 211 pays affiliés et membres de la FIFA. La phase finale de la Coupe du monde 2026 paraît, dans son protocole, comme une avant dernière phase, pour s'engager dans la dernière ligne droite, à seize sélections, comme ce fut le cas jusqu'en 1978 et le Mondial argentin. Cela serait donc un échec patent, un gros malheur et la preuve qu'Haïti « *rive kote FIFA et ses sbires, restavek et gangsters haïtiens avaient mission pour l'amener* », en vue de détruire la racine, l'essence de la première nation nègre du monde.

En effet, une Coupe du monde pour laquelle un pays ne se qualifie pas, est inexistant ou, tout simplement, un cendrillon est incapable de se qualifier, car environ un quart des pays membres seront du World Cup-2026, lors

que nous y avons été, il y a plus de cinquante ans; en 1974, c'était un très grand et retentissant exploit dans notre Confédération (un seul pays, Haïti, éliminant quarante autres nations) ce serait une tragédie si, avec, en bref, cette fois, huit (8) pays qualifiés et en plus en l'absence de la course des trois (3) pays les plus compétiteurs, les trois pays les plus riches, si on devait échouer dans la course, ce serait un gâchis, un scandale même, une honte nationale magistrale ! C'est donc une catastrophe même pour le football haïtien de rater ce rendez-vous, car on sait qu'en plus des trois pays organisateurs, qui sont, en principe, les plus performants de notre zone, cinq nations trouveront une place de finaliste. C'est donc un must, un devoir, une obligation d'être qualifié, sinon il faut arrêter de dire et de répéter le football est le sport-roi en Haïti !

### Les dirigeants ont fait de mauvais choix

Haïti connaîtra son sort le 18 novembre prochain ; cette date, si célèbre dans notre histoire nationale, risque d'abriter un autre fait honteux, car il risque de devenir aussi une « *date en plus de la honte nationale* ». Ce sera, en effet, ce jour-là qu'Haïti jouera son dernier match à domicile contre Costa Rica. Normalement, quel que soit le cas de figure, à domicile, contre n'importe quel ad-

versaire dans son chaudron du Stade Silvio Cator, Haïti aurait terrassé quel que soit l'adversaire. La situation étant ce qu'elle est, les dirigeants ont dirigé leur choix vers l'échec en fixant, en isolant leurs matches à domicile dans l'une des petites îles des Antilles Néerlandaises. Alors qu'Haïti aurait pu insister pour choisir le Cap Haïtien pour recevoir le dernier match contre Honduras, comme ce fut le choix, en 1995, pour les Éliminatoires de France 1998. La ville du Cap est accessible et ouverte aux vols commerciaux internationaux, ce qui n'était pas le cas, à l'époque de la visite de Cuba.

En plus, en 2019, le gouvernement de Jovenel Moïse avait installé une pelouse artificielle, qui n'a pas été presque utilisée; les vestiaires avaient été reconditionnés et une mini-loge officielle aménagée. Reste le drame de l'éclairage, très insuffisant, mais, non seulement on avait pas le temps pour le renforcer, mais on pouvait jouer en diurne ; pourquoi alors a-t-on choisi de s'exiler jusque à Curacao ? Car, à défaut de Curacao, on aurait pu choisir Miami, Orlando, ou même les Antilles Françaises Martinique, Guadeloupe ou Guyane, dans ses départements, qui ont une grande affinité avec Haïti, et surtout une nombreuse colonie haïtienne, et où le football est aussi le sport-roi. Le problème de visa d'entrée dans aucune de ces régions, qui

nous donneraient le même appui populaire qu'à Port au Prince !

Mais on est inquiet, car nos journalistes, au lieu de s'en prendre aux dirigeants, qui, depuis 2020, n'ont jamais organisé un bon et long stage, n'ont nullement fait jouer des matches contre des adversaires réputés, tels que Colombie, Chili, Uruguay, Équateur, Italie, Espagne, Brésil n'ont, depuis six ans, emmené l'équipe en stage de trois semaines etc. préférant réunir le groupe deux à trois jours avant un match. Ces adeptes ont préféré payer des mercenaires pour faire de la propagande, dans l'anonymat, pour on ne sait quoi, sachant que sitôt leur job de destruction du football terminé, ils iront s'installer définitivement dans leur nouveau pays pour rire de nous tous fans maladeusement attachés à Haïti Thomas !

### Pourquoi pas République dominicaine ?

Et puis la République dominicaine resterait aussi une option, avec les milliers de fans qu'on peut drainer là-bas. La diplomatie pouvant aider à surmonter les obstacles, comme autrefois, en 2002-2005; aller à Curacao ou Aruba était du « *n'importe-comment* » ou du « *ale-vouzant* ». Surtout qu'aucune mesure de sensibilisation n'a été envisagée pour encourager des compatriotes, même des facilités de visa, pour encourager

des Haïtiens à aller supporter l'Équipe. Le tout c'est de réfléchir et de bien planifier, ce qui n'est nullement le cas, le monde entier ne sait pas si les activités de football, suite à la catastrophe de 2020, lorsque le nouveau patron de la FIFA, qui était le secrétaire de Michel Platini, lui a donné un « *panzou* » pour prendre sa place et pour asseoir son emprise sur le pouvoir, entreprit de chasser des soit disant pro-Platini des Fédérations de la Caraïbe, afin de s'assurer d'un long règne, a aidé la dame de fer à monter un complot lui promettant le job et un salaire de queen et aucun contrôle financier pour *bay manje* aux uns et aux autres, *pou l fè sa l pi pito*, sachant qu'après ces six ans et le salaire très élevé pour un poste pourtant de bénévole, elle sera riche et pourra vivre en princesse dans son pays d'adoption, qui l'attend.

Puisse Dieu donner la main et inspirer l'accomplissement d'un miracle pour l'équipe d'Haïti et favoriser sa qualification pour la grande fête, qui serait une consolation pour calmer la désolation des Haïtiens. Cela ferait des folies pour soulager leur désarroi, en été 2026 !

Que Dieu soit Haïtien, les 13 et 18 novembre ! Car si on rate ce rendez-vous et le football est détruit, en Haïti, *nou risqke pa janm lan football ankò*, puisque tout est détruit.

J.B.

## Haïti battue lourdement pour son premier match par l'Égypte

### Égypte bat Haïtu 4-1 ; Mi-temps 2-0 ; Buts pour Égypte ; But d'Haïti

Par Jacques Brave

La Sélection nationale d'Haïti est tombée maladroitement, ce mardi matin, lors de son premier match, face à la sélection d'Égypte, par 4 buts à 1, dans la Coupe du monde U17 Qatar 2025 !

Les Pharaons sont entrés tôt dans le match, exerçant une énorme pression sur nos buts et vite marquèrent deux buts, dans le premier quart d'heure, donnant même la sensation de pouvoir même augmenter l'addition, ou même faire cavalier seul, étant plus en rythme. Ain si, le portier grenadier, très en verve, dut s'employer à fonds pour faire échouer les multiples tentatives des Égyptiens, jus qu'à la mi-temps.

Après la pause, les Grenadiers, très actifs, s'installèrent

dans le camp des Pharaons, mais dans leur empressement à recoller au score. Les jeunes Haïtiens buttèrent sur une défense égyptienne très accrocheuse, combattive à souhait. Ce siège des buts adverses fut récompensé par un but marqué par l'équipe haïtienne, ramenant la marque à 2-1, mais, malgré une offensive effrénée, ce furent les Égyptiens qui surent bien résister et, contre le court du jeu, se mirent à l'abri par un troisième but, puis, peu après, un quatrième, et même un cinquième; ce dernier, justement annulé, pour une faute de main préalable, sinon la note aurait été trop salée.

4-1, le score, qui scella les débats, parut sévère, au regard de la physionomie d'ensemble du jeu, surtout de la deuxième mi-temps. Il est vrai, bien avant la compétition, on craignait de

lourdes corrections, sur tout on connaît mal le niveau de l'équipe, et surtout les éliminatoires ont consisté en à peine trois matches, si bien qu'on ignorait le niveau réel de la Sélection haïtienne, qui n'a affronté que le Guatemala comme adversaire d'un certain niveau pour décrocher son billet et, compte tenu du contexte de délabrement du football haïtien, où aucune saison régulière de football n'a été jouée, depuis six années, et même si l'insécurité atteint des niveaux inhabituels, rien ne peut expliquer que l'on ferme les académies de jeunes dans le Sud, la Grande Anse, les Nippes, une partie de l'Ouest, le Nord, le Nord-Ouest, Nord Est, le Haut Artibonite, surtout de l'Académie d'élite Camp Nous, qui pourrait reloger ailleurs, d'autant que les activités de football n'ont jamais été atta-

quées, et même à Delmas, Dadadou, Henfrasa, Petite Place Cazeau, Pétion-Ville, on s'entraîne quotidiennement, surtout que tout vrai amateur de football connaît bien l'axiome : « *en sport, rien ne peut remplacer la compétition* »

Ces jeunes, si l'on excepte les expatriés, qui reprennent d'ailleurs à peine la compétition en club, et donc sont loin de la forme optimale, en plus depuis leur qualification, il y a dix mois, nos jeunes n'ont pas eu l'opportunité de se mesurer à une autre équipe nationale. Et dernier handicap, le fait d'arriver trop tard, deux jours avant, au Qatar, temps très insuffisant pour s'adapter au gros décalage horaire entre ce pays et leur base, en Jamaïque et en Espagne, pour pouvoir se mesurer à l'égalité de fraîcheur physique avec leurs adversaires.

Dans trois jours, nos jeunes se mesurent avec l'Angleterre, ce qui sera le match de l'ultime chance, vendredi prochain, à 7h30 du matin.

### La formation haïtienne HAÏTI (TITULAIRES):

Clifford Gene, Arthur Alcime, Wasson Thermoncy, Stanley Louis, Medinel Zamor, Miguel Joseph, Théo Lacombe, Djouby Jean Philippe, Nikolai Pierre, Emerson Laisse, Franco Célestin. Entraîneur : Eddy César.

La Sélection affronte donc, pour son deuxième match, l'Angleterre, qui, théoriquement, est un challenge important, mais la lourde défaite des Anglais (3-0), contre nos voisins vénézuéliens, nous laisse espérer que ceux-là sont accessibles et jouables.

J.B.

# GRENN PWONMENN

## Nou prèske nan bonswa danm, kisa k ap regle ?

Jodi 5 novanm lè jounal sa a parèt la, nou sèlman a 3 mwa, 2 jou de dat 7 fevriye 2026, dat pou manda CPT a bout. Nou konnen lè m di CPT, se gouvènman 9 tèt la m ap pale, gouvènman ke yo te met sou pye nan dat 12 avril, 2024, nan Kingston, kapital peyi Jamayik, lè gwo mesyedam nan Kominote entènasyonal la te reyini ansanm ak otorite CARICOM yo, òganizasyon ki rasanble peyi nan Karayib la, ke Ayiti fè pati l, pou yo te kreye klas gouvènman sa a pou peyi nou. Epi, depi 25 avril 2024, lè CPT a te prete sè man nan Pòtoprens, se banbille y ap banbille an, ranmase kont lajan yo, pran opòtinite pou vwa yaje aletranje, desann nan gwo lotèl, sou do malere k ap mouri grangou, ki pa menm gen kay ko te pou yo rete, paske bann kriminel yo, sa yo rele gang yo, ap fè e defè, adwat agòch.

Vwala ke gen 18 mwa depi yo opouvwa yo pa reyalize sa yo te gen pou fè, kreye youn sityasyon sekirite, mete lapè nan peyi a, dekwa pou yo te ka òganize eleksyon pou te vin gen youn prezidan ak tout youn ekip depite, senatè, Azèk ak Kazèk ke pèp la li menm te pral chwazi. Men jan nou wè l la, se anba je CPT a ke

gang vin blayi pi rèd. Kidonk, yo ka di w, sityasyon an pa pèmèt yo fè eleksyon. Kivedi se pou yo kontinye nan pozisyon yo pou vitam etènans, nès pa ?

Antouka, menm Kominote entènasyonal, ki te mete yo chita sou gwo fotèy prezidan an, vire bouch yo lanvè pou voye mesaj bay mesyedam ki nan CPT a. Se chaje Dafè Etazini an, Henry, Wooster, ki te lage youn pawòl byen klè, pou di CPT a pa la avi. Rive 7 fevriye 2026, manda l ap bout. Li te di sa pandan li te nan youn konfèns pou laprès nan Nouyòk, nan mwa septanm nan lè Nasyon Zini te reyini nan Asanble jeneral la kote tout peyi sou latè te reyini.

Kòm si yo t ap kore sa chaje Dafè ameriken an te di a, Nasyon Zini te rale zòrèy mesyedam nan CPT a, pou di yo fòk gen eleksyon anvan 7 fevriye, dekwa pou yo renmòt pouvw a alè, nan dat 7 fevriye 2026 la. Epi gouvènman ameriken an vini ak menm pawòl la. Nan mwa oktòb la yo te raple mounn CPT yo ke fòk gen eleksyon prese prese. Kounnye a, 3 mwa anvan 7 fevriye 2026 la, CPT a pral fè sa yo pa t fè diran 18 mwa yo t ap banbille san gade dèyè a !

Se konsa, selon jan pawòl la di y ap fè youn jwèt Enbesil ki bay, Sòt ki pa pran. Nan 2 tan 3 mouvman, yo mete youn nouvo Konsèy elektoral pwovizwa (KEP) sou pye. Epi yo konprann y ap boule ak youn bann enbesil lè yo di yo pral fè eleksyon an, men se pral apre 7 fevriye. Wi, yo di eleksyon jeneral pou 30 mas 2026, epi pouvw pou renmèt nan



Jaje Dafè ameriken an Ayiti pale koze a. le 7 fevriye, CPT a pa ladan anko.

dat 18 Me, jou Fèt drapo a. Kivedi se pral youn fèt doub ane k ap vini an.

Vrèman nou ta sòt, si n konprann ke otorite sa yo ki sot pase plis pase youn lane edmi san yo pa fè sa yo te sanse fè, pral aji ak bon fwa epi bay bonjan eleksyon.

Si nou kite yo fè jan yo vle, se pa bonjan eleksyon yo pral renmèt nou, se pral youn lbouyi vide. Y ap mete mounn pa yo sou pouvw, dekwa pou yo kontinye ak menm penpenp la. Nouvo prezidan yo a ka jwenn youn fason pou tout mounn ki nan CPT a jwenn bonjan zo pou yo souse, menm si se pa yo menm ki toujou devan bann nan.

Men jan Kominote entènasyonal la trete Ayiti tankou youn laboratwa kote yo fè tout klas eksperyans, sandout yo gen lide pa yo sou kijan yo pral regle kesyon an. M ap mande si dènye desizyon Konsèy sekirite Nasyon Zini (ONU) sou sityasyon sekirite nan peyi Dayiti pa youn siyal ke gwo otorite lòt bò dlo, ki vrèman ap gouvèn Ayiti, pa deside pase youn vitès siperyè. Nan dat 30 septanm, plis pase youn mwa anvan manda gwoup polisye ak militè Kenya yo te pral bout, Konsèy sekirite ONU a te apwouve sa yo rele « Force de usppression des gangs » pou Ayiti, ki gen 5 500 mounn ladan l, 50 pami yo ki se sivil. Sa plis ke double e 400 poli sye ak solda Kenya yo. Mwen mande poukisa yo tann jouk kounnye a pou yo vin fè sa, tandiske peyi a gen plizyè lane depi l ap sibi anba bann malfèktè yo.

Vwala ke se omèm moman, youn bagay ki t ap fèt anba chal vin pran lari. Mesye yo rele Eriq Prince la ap fè pale de li nan do

sye Ayiti a. Msye se youn ansyen militè Ameriken, ki te monte youn konpayi sekirite entènasyonal ki te rele Blackwater. Men kounnye a, li gen youn lòt konpayi, Vectus Global, k ap opere ann Ayiti. Msye di li siyen youn kontra 10 lane ak gouvènman ayisyen an pou derasinen gang ann Ayiti. Nan lòt travay li gen pou l fè se kolekte lajan pou gouvènman an, sitou nan zòn ki pre fwon tyè, kote mounn Ladwann yo pa fè travay yo kòmiffo.

Mesye Prince se youn patizan prezidan ameriken an, Donald Trump, ke l te depanse anpil lajan nan kanpay li. Alò n ap mande si se pa gouvènman ameriken an k ap aji pa anba nan kesyon sa a.

N ap mande kijan sq pral de woule ak tout fòs sekirite sa yo ki deplwaye ann Ayiti. Lè yo fin kabeste gang yo, èske y ap fè bonjan eleksyon pou mounn pèp la chwazi vin gouvèn nan jansadwa, jan demokrasi mande pou sa fèt. Oson, èske yo pral vini ak pwòp solisyon pa yo ? Konbyen tèt gouvènman sa a pral genyen ? Oson, y ap tounen ak nenpòt ki « Bandi legal » ki pral kontinye sa lòt bandi anvan yo te konn fè ?

Antouka, nou alavèy gwo evènman, jan yo di pawòl la an franse. Manman pitit, se mare ren nou. *À peine si les plus justes seront sauvés !*

**TiRenm/**  
**Grenn Pwonmennen**



# HAPPENNINGS!

Continued from page 1

approved, last September 30, by the United Nations (UN) Security Council, has a 12-month mandate to accomplish the task of securing the country, by uprooting the armed criminals who have caused death and desolation in all sectors.

As it is, the CPT failed at the task adhered to on being sworn in to office on April 25, 2024, which entailed the defeat of the gangs and providing security throughout the land, in order to organize elections for a president and parliament chosen by the people.

Now the GSF is called upon to accomplish the task, but under what political leadership, for the CPT's mandate ends on February 7, 2026.

This opens Pandora's box, because the CPT, acting as if its power is unlimited, has contracted with a private security firm to accomplish the task of the GSF. As reported, Eriq Prince, a former U.S. Navy officer, well-known for Blackwater, his old private

security firm, states that his new firm, Global Vectus, has signed a 10-year contract with the Haitian authorities to combat the gangs. To be noted, Mr. Prince is known as a supporter of President Donald Trump, having been a major financial contributor to his campaign for the presidency. We aren't convinced that the U.S. government is not secretly involved in this deal. Although, last June, Fritz Alphonse Jean, then heading the CPT, confirmed that the government was dealing with foreign contractors, he didn't mention anything about money. Mean while, Mr. Prince said that he would be dealing with 200 contractors in such countries as the U.S., in Europe and El Salvador. Certainly, all these contractors are not to be confused with the first personnel of 200 already operating in Haiti.

Interestingly, Global Vectus contract covers more than fighting gangs. It's said that Mr. Prince's company will help in collecting funds for the government on certain national roads, such as the

one connecting the country to Dominican Republic, because Customs officials have failed at the task. Collected funds have dropped by half of that they were in previous years.

As things stand, a private firm is substituting for the government as far as security of the country is concerned, as well as in certain financial deals. These are aspects of leadership which encroach on sovereignty. Thus, a private U.S. citizen, with connection to the President of the United States, has been invested with authority of leadership, which could expand with time. And Haiti could become a full colony of the United States, taking us back to July 28, 1915, when the Marines landed in Haiti and the U.S. occupation lasted 19 years, until 1934. That preceded the action of a detachment of U.S. Marines who, on December 17, 1914, landed in Port-au-Prince and headed to the central bank to grab the country's gold reserves, valued at \$500,000, to be deposited, for safe keeping, in the vaults of the

National City Bank of New York, the precursor of current Citibank. Until now, the funds are still being safely kept somewhere. According to what's published in *Bing.com*, on the internet, that sum is now "equal to about \$14,185, 800." Properly managed, that could be part of the seed money for some development projects in Haiti. Food for thought!

Interestingly, it's publicly reported that the United States invaded Haiti in 1915, "primarily to restore order, following political instability and to protect American economic interests in the region." It is like what's happening now, when an American citizen, in charge of a private security company, assumes the task of securing the country from gangs, and undertakes the control of finance in specific cases.

Will the 10-year contract with a CPT, whose mandate is soon ending, be honored by whoever replaces the 9-headed presidency? Or will those individuals in the CPT succeed in convincing the bigwigs of the international community, who are responsible for their existence to, please, keep them in office, even indefinitely?

Considering the current situa-

tion of Haiti, I would say that its future is mortgaged, because the so-called leaders of the country depend on the powers-that-be in the international community, who covert the country's underground wealth in precious materials, including petroleum products, even lithium.

In that light, I call on real Haitian patriots in and out of Haiti, to think about how that enslaved country became the Beacon of Freedom when our ancestors defeated the strongest army of those days, that of Napoleon Bonaparte, on November 18, 1803, to become the first independent Black nation in the world, a feat that has been recently acclaimed by the new African leader Ibrahim Traoré, of Burkina Faso, in a speech making the rounds on social networks on the internet. And that victory was made possible, six months to the day, following the Unity Congress of Arcahaie, on May 18, 1803, when our ancestors put aside their differences and swore to uphold the powerful concept of **L'UNION FAIT LA FORCE!** (In Unity there's Strength!)

RAJ

## Hommage au Bel Air

Par Louis Carl Saint Jean

En écoutant avec soin le morceau ci-dessous, composé en hommage au Bel-Air, il n'y a pas besoin d'être grand clerc pour conclure que son auteur a fait montre d'une belle créativité. Cependant, son œuvre, si louable soit-elle, est un peu incomplète. La réalité est qu'il a négligé certains domaines qui ont concouru à l'essor et au rayonnement de ce mythique quartier port-au-princien.

D'abord, on ne conçoit pas le Bel Air sans le sport, notamment le football. Il est inconcevable de parler de ce secteur urbain sans mentionner l'Aigle Noir et, du coup, sans citer les noms de Fénel Charles, André Vieux (Dadadou), Michel Blain, Marc Élie, Chardin Délice, Jean-Claude Désir (Tom Pouce), Fritz Neff, Jacques Saint-Lot, Joseph Bordes, Lucien Baroisy, etc. En fait, à lui seul, l'Aigle Noir mérite un morceau de musique.

À part ceux-là, il conviendrait de nommer également certains anciens dirigeants qui avaient lutté avec acharnement pour la survie de ce club ostracisé dès sa fondation parce que tout simplement issu d'un bidonville. Parmi une centaine, citons : Joseph Oland Volcy (Joe Volcy), Jean Aurélien, Voltaire Racine, Louis Bien-Aimé, Fritz Neff, Jacques Saint-Lot, Joseph Bordes, Lucien Baroisy, etc. En fait, à lui seul, l'Aigle Noir mérite un morceau de musique.

Qu'en est-il du côté spirituel ? Les croyances et pratiques religieuses ont toujours occupé une place prépondérante dans la société bel-airienne. L'Église Saint-Joseph, le sanctuaire Notre-Dame du Perpétuel Secours et la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption font partie des trois principaux lieux d'adoration des catholiques de ce lieu historique. À travers le temps, ces communautés chrétiennes, sans oublier le Calvaire, ont aidé le peuple à noyer ses peines et ses déceptions causées par la mauvaise

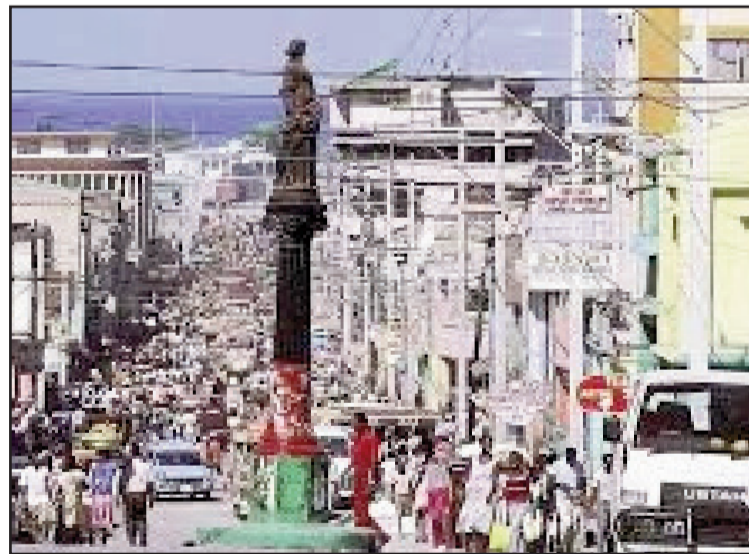
gestion du pays et les préjugés nourris par certains esprits tristement malavisés et mentalement perturbés par des stéréotypes hérités de l'époque coloniale.

Les vodouisants, quant à eux, se souviennent sans doute encore du temple des Vèyo, Alexis, Loganier, Madan Ti Mann, Madan Charles, Manbo Sasa, Ozéide et d'autres prêtres et prêtresses de vodou réputés du Bel Air. Le son des tambours émanant de leur « *ounfò* » rend plus d'un encore nostalgique de ce vers de Carl Brouard : « Tambour, quand tu résonnes, mon âme hurle vers l'Afri que... »

Les adeptes de cette religion po-

Saint-Lôt, de Franckétienne et celle d'autres anciens brillants intellectuels haïtiens restera pour toujours gravée dans le cœur de l'Haïtien authentique. Ces ciseleurs d'esprit, souvent dans des conditions délicates et avec les moyens du bord, avaient fait œuvre qui vaille pour l'épanouissement de notre culture et de notre jeunesse. Il sied de souligner que le Bel Air a également servi de berceau à l'école littéraire « La Génération de la Ronde », par la fondation, en 1898, à Morne Marinette, de la revue « La Ronde ».

Ce n'est pas tout ! C'est en la demeure de Pierre Frédérique, à l'angle des rues des Miracles et du Cen-



Dans le quartier de Bel Air, à Port-au-Prince, Haïti, trône la statue de Madan Colo.

pulaire cajolent probablement encore dans leur mémoire l'arbre mystérieux Silagon et la bande Kayiba dont le quartier général se trouvait à Lakou Blain. À cela, il faut naturellement ajouter l'euphorie qui régnait « *sou Bèlè* » à l'époque de « *Gede* », cette époque festive qui frappe déjà à notre porte.

Le Bel Air représente également un des berceaux de l'intelligentsia nationale. La mémoire de Damoclès Vieux, d'Antoine Innocent, d'Émile

tré, qu'en 1900, Massillon Coicou, Benito Sylvain, Justin Dévot, Ducas se Pierre-Louis et d'autres éveilleurs de conscience avaient jeté les bases de la célébration du Centenaire de notre Indépendance. À la rue des Césars, en 1903, Justin Lhérisson ciselera les paroles de La Dessalinienne, notre hymne national. En ce temps-là, l'adulation des Héros de Vertières, notamment celle de Dessalines, était encouragée et considérée comme une vertu.

Que dire de l'art national ? Dans la musique, par exemple, une mention spéciale aurait dû être faite de plusieurs groupes et figures remarquables. Je pense aux bandes carnavalesques (bann vaksinn ou bann maskawon) tel les que Le Brillant Soleil ou Bande du Roi Soleil, Révoltillo, La Famille Cochon, Les Jon gleurs de Ti Bout (Sanmba Séus), Mini Minuit, Grappe Plaisir et surtout le légendaire TI TA TO. Au cours du siècle dernier, s'étaient distingués sur nos tréteaux les François Alexis Guignard, Ra phaël Nérette, Jean Chardavoine, Albéric Samedi, Walter « Gros Willy » Frédéric, Nemours Jean-Baptiste, Coupé Cloué, Pierre Blain, Mario Mayala, Alman do Keslin..., tous des Bel-Airiens pur sucre. (On ne saurait les citer tous).

Que l'on n'oublie surtout pas, dans cette sélection, le nom de Guy Durosier, sans conteste, l'une des plus brillantes étoiles que le firmament musical haïtien ait engendrées de 1804 à nos jours. Dans « *Si wal an Haïti* », ce musicien et chanteur hors-série a glorifié son lieu de naissance en ces termes : « *Si wal an Haïti, wa val Rue Montalais numéro 25 anba pye Bèlè nan yon gwo kay chanmòt se la m te pran nesans* ».

En fait, l'hymne en question sur le Bel Air est appréciable. Naturellement, dans une seule pièce musicale, le parolier n'aurait pu citer le nom de milliers de Bel-Airiens admirables et d'innombrables repères, dont la célébrité Madan Colo, qui ont jadis largement contribué à la renommée enviable de notre nation. Mais, malheureusement, celle-ci s'est vu galvauder depuis un certain temps par des politiciens aussi médiocres que corrompus.

D'autres créateurs auraient dû même penser à suivre son exemple pour mettre en exergue le Morne-à-Tuf, La Saline, le Portail Saint Joseph, le Portail Léo gâne, Cité Soleil, le Fort Sainte-Claire et d'autres périphéries défavorisées de « La République de Port-au-Prince ». Ceux d'autres villes du pays pour raient manifester le désir d'honorer également La Fossette au Cap-Haïtien, Raboteau aux Go naïves, Sainte-Hélène à Jérémie, Rue Sainte-Anne à Jacmel,

etc. Chacun de ces endroits cache derrière lui un passé glorieux à décrire.

Personne ne doit avoir honte du lieu qui l'a vu naître ou grandir. Avoir pris naissance dans une zone où ne coulent pas le lait et le miel ne définit pas nécessairement le caractère d'un individu ni aucune autre marque morale, spirituelle ou intellectuelle de celui-ci. Jésus a grandi à Nazareth, une région « *andeyò* » et misérable de la Galilée antique. Toussaint Louverture, le premier des Noirs, est né dans l'esclavage. Jean-Jacques Des salines, l'immortel fondateur de notre patrie et bannisseur du système esclavagiste, n'est pas né avec une cuiller d'or dans la bouche. Victor Hugo, Albert Camus, Abraham Lincoln, Ama dou Hampâté Bâ, Charles Aznavour, Oprah Winfrey, Joseph Haydn, Louis Armstrong ont tous grandi dans la précarité, dans des quartiers dits sensibles, comparables au Bel Air port-au-princien, à La Fossette ou à la rue Sainte Anne à Jacmel.

En dernier lieu, il serait mieux qu'à l'avenir notre talentueux artiste – ou d'autres – effectue un peu plus de recherches pour remonter plus loin dans l'histoire du Bel Air. En fait, il a plutôt campé un Bel Air récent, celui des 70 dernières années. Rien de mal à cela. Cependant, pour parler de cette fabuleuse contrée dans sa plénitude, on doit remonter à près de trois siècles d'histoire. Sans doute, bon nombre d'entre nous se souviennent encore de cette petite leçon que nous avions apprise dans notre ancien manuel d'Histoire d'Haïti, celui de J-C. Dorsainvil : « [La construction de] Port-au-Prince a commencé en 1749 sur l'habitation Randot, au Bel Air ». En peu de mots, qui dit Port-au-Prince dit Bel Air ! Il n'y a pas de Port-au-Prince sans le Bel Air.

En tout cas, en dépit des tourments que connaissent ses habitants, le Bel Air restera éternel. Il est le souffle créateur de Port-au-Prince et un des piliers solides sur lesquels repose l'extinguible République d'Haïti !

Louis Carl Saint Jean  
louiscarlsj@yahoo.com  
25 octobre 2025

# NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

## Une nouvelle page d'histoire écrite à New York

Les sondages d'opinion des deux dernières semaines, concernant la tendance des électeurs par rapport à leur choix du prochain maire de la ville de New York, campagne électorale en vue de choisir le maire de la première ville américaine se sont révélés exacts. Hier soir, mardi 4 novembre, selon les résultats publiés, le candidat des démocrates, Zohran Mamdani, a recueilli 51,25 % du suffrage contre 40 % récoltés par l'ex-gouverneur de l'état de New York, Andrew Cuomo (Indépendant). Alors que Curtis Sliwa, le candidat républicain, a raflé 2 % des voix.

Comme on le sait, Mamdani, originaire d'Afrique de l'Est, de race noire, donc un immigrant, a scoré doublement. Il faut signaler que, le président Donald Trump,

menaçait ce candidat immigrant de déportation, avant d'annoncer ses préférences électorales en faveur de Mario Cuomo, un choix qu'il a fait in extremis, lundi soir, invitant les électeurs à porter leur choix sur M. Cuomo. Ce geste porté une personne non identifiée à déclarer que cette embrassade de toute dernière heure de l'ancien gouverneur n'a fait que précipiter sa défaite.

Il n reste qu'à observer l'attitude de chef d'État américain, après qu'il eut annoncé, dans un discours, avait menacé de couper les vivres à la ville de New York, au cas où Sohran Mamdani serait élu à la première magistrature de la ville de New York.

David Dinkins avait fait histoire, dans la politique new-yorkaise, en devenant le premier

Noir à devenir maire de cette grande ville américaine, en 1989. Sa victoire avait ouvert la voie à Eric Adams, un autre Noir, que



Zohran Mamdani

Sohran Mamdani succédera lors de son investiture.

Avant de remporter cette éclatante victoire, M. Mamdani avait

a déclaré, durant sa campagne, que son lancement dans cette campagne représente la bataille du peuple contre les oligarques, se félicitant d'être le défenseur des faibles. Au bout du compte, Sohran Mamdani a remporté une double victoire : un immigrant accédant à la première magistrature de cette grande métropole américaine et un Noir, qui succède à un autre Noir comme maire du Big Apple.

### L'ONU boucle son 80<sup>e</sup> printemps

C'est en 1945 que l'Organisation des Nations Unies (ONU) a vu le jour. Pour célébrer ce 80<sup>e</sup> anniversaire, un entrefilet sur le site *Journalistes Libres*, daté « Port-au-Prince 4 novembre 2025, souligne en grandes manchettes :

« *Le ministre des Affaires étrangères Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste célèbre les 80 ans de l'ONU et réaffirme l'engagement d'Haïti pour la paix* ».

Pourquoi organiser une célébration le 4 novembre, alors que c'est le 24 octobre 1945 qu'a été inaugurée l'organisation internationale, après sa création, le 26 juin de la même année, à San Francisco ? Il est aussi opportun de souligner qu'Haïti était membre fondateur de l'organisation, dont l'ambassadeur Émile Saint-Lot avait signé la chart, après avoir participé aux démarches ayant participé à la création de l'Organisation des États Américains (OEA), en tant que organisation régionale inter-gouvernementale.

le beau temps.

**Pierre Quiroule II**

**HAITI**

**OBSERVATEUR**

Lè manke gid, pèp la gaye!

WWW.HAITI-OBSERVATEUR.CA

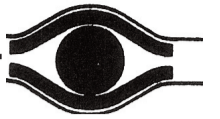
# **UN PARADIS PERDU** DANS UNE **SÉPARATION IMPITOYABLE**

Un  
Mémoire



**DR MARIE BEATRICE HYPPOLITE**

## ÉDITORIAL



# Dans moins de quatre mois, Haïti menacé d'une nouvelle couche de chaos !

**T**rébuchant de chaos en chaos, depuis déjà plus de quatre ans, Haïti risque de sombrer dans une autre couche du pareil au même. C'est ce à quoi il faut s'attendre, à la faveur de la fin du mandat du Conseil électoral provisoire (CPT), le 7 février 2026. Dans la mesure où les entités exogènes, qui mènent réellement les destinées du peuple haïtien, dictent ses décisions aux dirigeants, ce malheur semble incontournable.

En effet, l'insécurité omniprésente provoquée par la terreur multidimensionnelle, imposée par les gangs armés sur les populations, a plongé le pays dans le désordre dans lequel il se débat, aujourd'hui, et qui se renforce d'un jour à l'autre. Dans un tel contexte, qui peut repousser l'idée que ce phénomène n'entre pas dans le cadre de l'objectif des vrais dirigeants d'Haïti, dont les décisions se manifestent, dans les décrets et actions des décideurs qu'ils ont mis en place, en la personne du CPT ?

À l'approche du 7 février, date prévue pour que l'équipe présidentielle quitte définitivement la Villa d'Accueil, tel qu'inscrit dans l'Accord du 3 avril, l'instrument ayant ratifié sa naissance, c'est le flou qui s'impose. Sans aucun mécanisme crédible en place, pour signifier la fin de la transition, les inquiétudes fusent de toutes parts. Face au chaos, qui s'annonce, dans de telles conditions, des voix autorisées s'élèvent invitant à clarifier le futur après le départ de l'organisme présidentiel. Parce que, précisément, personnes d'autres que ceux qui gouvernent et perçoivent de gros salaires, en sus de jouir de juteux privilèges, font la promotion d'un scrutin moribond, les conditions de sa tenue n'étant pas réunies.

Certes, la toute dernière intervention anti-CPT est venue de l'ex-président intérimaire Jocelerme Privert. Dénonçant l'échec de la structure présidentielle intérimaire mise en place, par la communauté internationale, il appelle à sa mise à l'écart, dans l'immédiat, et l'organisation d'élections sans délai. Son message, en créole, sur son compte X, dresse un tableau désastreux de la condition du pays. Aussi, écrit-il : « *Près de cinq années de transition ont appauvri le peuple, paralysé l'État et détruit l'espoir d'un avenir meilleur* ». Cette situation, d'après lui, reste « (...) sans précédent depuis l'adoption de la Constitution de 1987 ». Aussi demande-t-il que les dirigeants actuels soient écartés et qu'un scrutin général soit

organisé sans délai.

Dans ses déclarations, l'ex-président Privert a rejoint une cohue d'intervenants, surtout hommes et femmes politiques, membres de la société civile, journalistes et professionnels de vocations diverses appelant à l'éviction des dirigeants multicéphales, même avant la fin de leur mandat. M. Privert et les autres détracteurs du CPT sont unanimes à dénoncer la mauvaise gestion de ce dernier. Mais surtout son incapacité à satisfaire ses engagements, par rapport à la feuille de route que lui a imposée la communauté internationale. Alors que des membres du gouvernement passent le plus clair de leur temps à mener des activités génératrices de pots-de-vin et à s'enrichir, aux dépens de la caisse publique, des conseillers présidentiels, des ministres, directeurs généraux et d'autres hauts gradés de l'administration publique sont accusés d'effectuer des détournements de fonds publics, quasiment en série. C'est pourquoi, le personnel de l'Unité de lutte contre la corruption (ULCC) n'a jamais ouvert autant d'enquêtes sur les acteurs gouvernementaux. La priorité de l'équipe au pouvoir étant de s'enrichir à brève échéance, ils s'imposent des bouchées doubles. Aussi ne reste-t-elle plus de temps ni de fonds pour exécuter la feuille de route assignée au CPT par ses patrons. Voilà une situation qui préoccupe au plus haut point, car en dépit de toutes les dérives, dont sont accusés les membres du gouvernement, les entités qui ont créé l'administration multicéphale semblent regarder ailleurs, car n'ayant rien fait pour débarrasser le pays des criminels qu'elles ont placés aux commandes.

Aucun doute, le destin politique de la gent présentement au pouvoir, en Haïti, ne dépend pas du peuple haïtien. Quoique dise et fasse ce régime de transition à neuf têtes, il ne peut décider de son avenir au-delà du 7 février 2026. Pourtant les plans du personnel de la Villa d'Accueil (CEP) et du gouvernement dirigé par le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimée) ne sont pas en harmonie avec ceux de ses créateurs. Sachant que ce dernier n'est pas maître de son destin, et que le dernier mot, en ce qui concerne sa destinée, appartient aux Américains et à leurs alliés, la paix d'esprit n'est pas au rendez-vous. Cela explique les inquiétudes exprimées, dans les différents milieux politiques haïtiens. Après avoir constaté le chaos généralisé, qui s'est progressivement installé, d'un gouvernement intérimaire à l'autre, depuis que les décisions rela-

tives au personnel politique haïtien émanent des pays dits tuteurs, il faut craindre que le 7 février 2026 accouche d'une situation encore pire que celle que vit aujourd'hui Haïti.

Mais l'éclatement des contradictions entre Washington et consorts, face au CPT, ne tardent pas à éclater. C'est, en tout cas, l'idée suscitée par les déclarations d'un des membres de l'institution présidentielle.

En effet, selon Frinel Joseph, lui et ses collègues conseillers présidentiels « *ne pourront pas quitter le pouvoir le 7 février 2026* », estimant que le temps qui reste, soient les mois de novembre, de décembre et de janvier, ne suffira pas pour organiser des élections. Alors qu'un autre membre de cette même structure suggère qu'il est « *pratiquement impossible d'organiser des élections avant le 7 février* ». Dans ce cas, les hommes et femme, présentement au pouvoir, évoquent un *décalage supplémentaire*. Prennent-ils leurs désirs pour réalités ou bien parlent-ils en connaissance de cause ?

D'un autre côté, il faut se rappeler que « *la vraie force parle peu ou pas* ». Dès lors, s'impose la question de savoir, si Frinel Joseph et l'autre membre non identifié du CPT parlent au nom de tous les autres conseillers présidentiels ou bien émettent-ils leurs propres opinions ? Cette question est de taille. Car, émettant l'opinion du Département d'État américain, en marge

de la 80<sup>e</sup> Assemblée de l'ONU, à New York, au mois de septembre, le chargé d'Affaires des États-Unis, en Haïti, l'ambassadeur Henry T. Wooster, semble annoncer le sort du mandat du CPT. Aussi avait-il averti que cette équipe n'a pas un « *mandat à vie* ». Il y a fort à parier que les propos de M. Wooster constituent le dernier mot en ce qui concerne la durée de vie du CPT. Le 7 février 2026 prend donc fin l'expérience de la présidence multicéphale!

L'expérience de l'ingérence étrangère, en Haïti, jusqu'à ce que la coopération aveugle de politiciens criminels et corrompus ait favorisé la perte graduelle de l'indépendance et de la souveraineté du pays, inquiète, à juste titre, les couches saines du pays, par rapport à ce qui attend notre pays, le 7 février 2026. Car, il faut rappeler que, soucieux des intérêts politiques de leur pays, comme c'est le cas, surtout au cours des trente dernières années, les Américains et leurs alliés risquent, à partir de cette date, d'ajouter une nouvelle couche de chaos à la première République noire du monde.

L'élite politique et patriotique saine d'exception, encore présente, peut-elle se donner les moyens de déjouer le plan macabre déjà lancé, de l'étranger, avec la coopération des oligarques haïtiens, toutes catégories confondues, se souciant peu des intérêts du pays, pour orchestrer la disparition d'Haïti ?

<b>HAÏTI OBSERVATEUR</b>		<small>Haïti-Observateur P.O. Box 356237 Briarwood, N Y 11435-6235 Tél. (718) 812-2820</small>
<b>SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION</b>		
<b>Haïti</b> Haïti-Observateur 98, Avenue John Brown, 3 <sup>e</sup> me étage Port au Prince, Haïti Tél. (509) 223-0782 ou (509) 223-0785	<b>ÉTAT-UNIS</b> 1 <sup>ère</sup> classe <input type="checkbox"/> 48.00 \$ US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 90.00 \$ US, pour un (1) an <b>AFRIQUE ET ASIE</b> <input type="checkbox"/> 55.00 FF, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 100.00 FF, pour un (1) an <b>CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE</b> 1 <sup>ère</sup> classe <input type="checkbox"/> 93.00 US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 160.00 US, pour un (1) an <b>EUROPE</b> <input type="checkbox"/> 73 EUROS, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 125 EUROS, pour un (1) an Par chèques ou mandat postal en francs français	
<b>CANADA</b> Haïti-Observateur Gérard Louis Jacques 514 321 6434 12 Haïti OR Canada 12213 Joseph Cassavani Montreal H3M2C7		
<b>EUROPE, AFRIQUE ET ASIE</b> Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à: Jean Claude Voltaire 13 K Avenue Faidherbe, Rt Rt Apt. 44 93310 Le Pré St. Gervais France Tél. (33-1) 43-63-26-10		
Name/Nom _____ Company/Compagnie _____ Address/Adresse _____ City/ville _____ State/État _____ Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____		
<small>Tous les abonnements sont payables d'avance par chèques ou mandat bancaire</small>		

# EDITORIAL



## In less than four months, Haiti faces the threat of another wave of chaos

**S**tumbling from one crisis to another for more than four years now, Haiti risks sinking into yet another wave of more of the same. This is what we can expect as the Provisional Electoral Council (CPT) term ends on February 7, 2026. Given that external entities, which really control the destiny of the Haitian people, dictate decisions to the country's leaders, this misfortune seems inevitable.

Indeed, the omnipresent insecurity caused by the multi-dimensional terror imposed by armed gangs on the population has plunged the country into the chaos in which it finds itself today, and which is growing worse day by day. In such a context, who can dismiss the idea that this phenomenon is not part of the agenda of Haiti's real leaders, whose decisions are manifested in the decrees and actions of the decision-makers they have put in place, in the person of the CPT?

As February 7 approaches, the date set for the presidential team to leave the Villa d'Acueil for good, as stipulated in the April 3 Agreement, the instrument that ratified its creation, uncertainty reigns. With no credible mechanism in place to signal the end of the transition, concerns are mounting on all sides. Faced with the chaos that is looming under such conditions, authoritative voices are calling for clarification of the future after the departure of the presidential body. This is precisely because people other than those who govern and receive large salaries, in addition to enjoying juicy privileges, are promoting a moribund election, the conditions for which are not in place.

Admittedly, the latest anti-CPT intervention came from former interim president Jocelerme Privert. Denouncing the failure of the interim presidential structure put in place by the international community, he called for its immediate removal and the organization

of elections without delay. His message, in Creole, on his X account paints a disastrous picture of the country's condition. He writes: "Nearly five years of transition have impoverished the people, paralyzed the state, and destroyed hope for a better future." This situation, he says, remains "unprecedented since the adoption of the 1987 Constitution." Therefore, he calls for removal of the current leaders and for general elections to be held without delay.

In his statements, former President Privert joined a chorus of voices, including politicians, members of civil society, journalists, and professionals from various fields, who also call for removal of the multi-headed leadership, even before the end of their term. Mr. Privert and other critics of the CPT are unanimous in denouncing its mismanagement, but above all its inability to fulfill its commitments in relation to the roadmap imposed on it by the international community. While members of the government spend most of their time engaging in activities that generate bribes and enrich themselves at the expense of public treasury, presidential advisers, ministers, directors general, and other senior officials in public administration are accused of embezzling public funds on a regular basis. That is why those in charge of the ULCC, the government agency tasked with fighting corruption, have never been busier, as they undertake a series of enquiries of top government officials. Understandably so because the priority of the ruling team is enrichment as quickly as possible. Thus, they grab as much as possible in the shortest time. In the process no time is left, neither is there enough funding to undertake the program which was entrusted to the CPT by the overseers. Really, a very disturbing situation, which causes much worry among various sectors. For, despite all the accusations

against the high officials of the government, those who created the multi-headed administration are not paying any attention and nothing is done to rid the country of these high-level criminals have been empowered to do as they please. For, their political fate does not depend on the Haitian people. However, whatever this nine-headed transitional regime does or say, it cannot decide its future beyond February 7, 2026. Yet, it's obvious that the plans of the CPT and of the government led by Prime Minister Alix Didier don't align with what their creators envisaged. Thus, there can't be any peace of mind on the part of the current rulers, who are not in control of their own destiny. Indeed, the final say regarding their fate and destiny belongs to the Americans and their allies, this explains the concerns expressed in various Haitian political circles. After observing the widespread chaos that has gradually set in, from one interim government to the next, since decisions regarding Haitian political personnel have been made by the so-called guardian countries, there is reason to fear that February 7, 2026, will usher in a situation far worse than what Haiti is currently experiencing.

However, the contradictions existing between Washington and its allies regarding the CPT have surfaced. At least, that's the impression given by statements made by a member of the CPT. According to Frinel Joseph, he and his fellow presidential councilors "will not be able to leave power on February 7, 2026," believing that the remaining time, namely the months of November, December, and January, will not be enough time to organize elections. Another member of the same body suggests that it is "practically impossible to organize elections before February 7." In this case, the current power holders are talking about an "additional delay." One won-

ders whether they're dreaming or are speaking from a position based on some knowledge?

On the other hand, it is worth remembering that "true strength speaks little or not at all." This raises the question of whether Frinel Joseph and the other unidentified member of the CPT speak on behalf of all the other presidential councilors or whether they are expressing their own opinions. Food for thought. Speaking on behalf of the US State Department, at the sidelines of the 80th UN General Assembly in New York, last September, the US Chargé d'Affaires in Haiti, Ambassador Henry T. Wooster, seemed to announce the fate of the CPT's mandate. He warned that the team does not have a "lifetime mandate." It is a safe bet that Mr. Wooster's remarks are the final word on the CPT's lifespan. In other words, February 7, 2026, will mark the end of the multi-headed presidential experiment!

The experience of foreign

interference in Haiti, with blind cooperation of criminal and corrupt politicians has led to the gradual loss of the country's independence and sovereignty, a situation that rightly worries the healthy sectors of the country about what awaits us on February 7, 2026. For it should be noted that the true patriots have been much concerned about political developments in their country, especially over the last thirty years. They shudder about what the Americans and their allies may attempt after February 7 2026, which could be like adding a new layer of chaos for the world's first Black Republic.

One wonders whether the exceptionally healthy political and patriotic elites, still present, will find the means to thwart the macabre plan launched from abroad, with the cooperation of Haitian oligarchs of all stripes, who care little about the interests of the country, to orchestrate the disappearance of Haiti?

**HAITI**  
**OBSERVATEUR**



*Le monde par la voix*

**Haïti-Observateur**  
P.O. Box 356237  
Briarwood, N  
Y 11435-6235 Tél.  
(718) 812-2820

### SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION

#### Haïti

Haïti-Observateur  
98, Avenue John Brown, 3ème étage  
Port au Prince, Haïti  
Tél. (509) 223-0782 ou  
(509) 223-0785

#### CANADA

Haïti-Observateur  
Gerard Louis Jacques  
514 321 6434  
12 Haïti CR Canada  
12213 Joseph Cassavuni  
Montreal H3M1K7

#### EUROPE, AFRIQUE ET ASIE

Un service spécial est assuré à partir  
de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:  
Jean Claude Valbon  
13 K Avenue Faidherbe, 8<sup>th</sup> Et. Apt. 44  
93310 Le Pré St. Gervais France  
Tél. (33-1) 43-63-28-10

#### ÉTAT-UNIS

1ère classe  
 48.00 \$ US, pour six (6) mois  
 90.00 \$ US, pour un (1) an

#### AFRIQUE ET ASIE

553.00 FF, pour six (6) mois  
 1005.00 FF, pour un (1) an

#### CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE

1ère classe  
 \$73.00 US, pour six (6) mois  
 \$160.00 US, pour un (1) an

#### EUROPE

73 EUROS, pour six (6) mois  
 125 EUROS, pour un (1) an  
Par chèque ou mandat postal en  
francs français

Name/Nom \_\_\_\_\_

Company/Compagnie \_\_\_\_\_

Address/Adresse \_\_\_\_\_

City/ville \_\_\_\_\_

State/État \_\_\_\_\_

Zip Code/Code Régional \_\_\_\_\_

Country/Pays \_\_\_\_\_

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire.

# GROW YOUR BUSINESS WITH CLL MARKETING

Expert Promotion. Real Growth.



### Let us take your business to the next level

At CLL Marketing, we specialize in promoting your brand, reaching new customers and drive real growth.

### WHY CHOOSE US?

- ✓ Proven marketing strategies
- ✓ Social media & digital campaigns
- ✓ Targeted outreach that gets results

**CALL US TODAY — LET'S GROW TOGETHER!**

**718-200-9079**

@CLLMarketing | [www.cllmarketing.com](http://www.cllmarketing.com)

## JASMINE BEAUJUN NURSE PRACTITIONER

**SPECIALIZING IN  
PAIN MANAGEMENT**

**SERVICES OFFERED**

- MEDICATION MANAGEMENT
- EDUCATION & LIFESTYLE COUNSELING



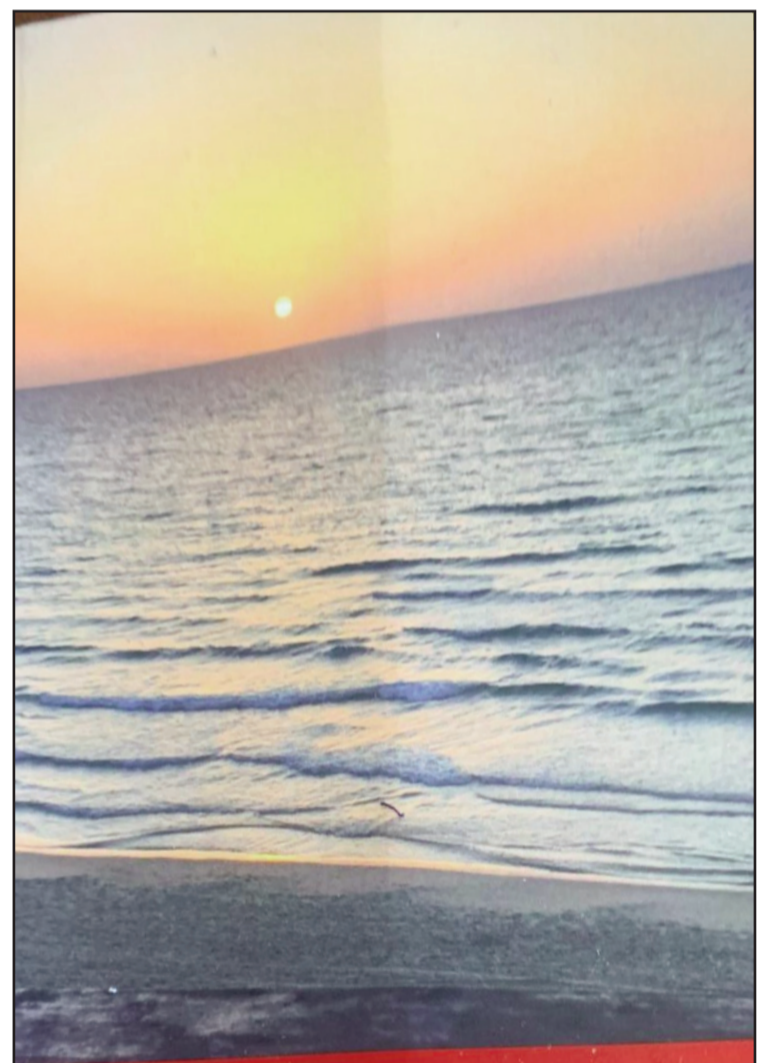
**CALL US TODAY  
TO MAKE AN  
APPOINTMENT**

**347-238-5269**

**WHY CHOOSE JASMINE?**

- COMPASSIONATE, INDIVIDUALIZED CARE
- EVIDENCE-BASED PRACTICE
- 10+ YEARS OF NURSING EXPERIENCE

**YOUR PARTNER IN LONGTERM HEALTH AND WELLNESS**



**Natania Etienne**

**KADDISH POU**

**YOUN AYISYEN**

*Tradiksyon : Raymond Alcide Joseph*